

CERTI BIOCIDE



CFPPA de Sées
Formations pour adultes

Certificat individuel
« utilisation à titre professionnel et distribution de
certains types de produits biocides destinés
exclusivement aux professionnels »

CERTIBIOCIDE

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



Agriculture
Environnement



Formation courte
en présentiel



21h - formation initiale
et renouvellement

Le certificat Certibiocide permet l'utilisation à titre professionnel et la distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels.

Organisation

Programme de la formation

Jour 1 : réglementation, présentation des substances actives, risques liés à l'utilisation des produits, gestion des déchets
Jour 2 : analyse des situations d'exposition, mesures à prendre et conduite à tenir en cas d'intoxication
Jour 3 : impact sur l'environnement, évaluation de la nécessité d'intervenir, techniques alternatives

L'évaluation de la formation se compose d'un QCM. L'obtention de 66 % de bonnes réponses permet sa validation.

Pour les trois journées de renouvellement, le contenu de la formation reprend les évolutions réglementaires depuis 5 ans. Concernant les personnes titulaires du certiphyto, la formation initiale est réduite à une journée.

Public visé

toute personne qui, dans le cadre de ses activités professionnelles, utilise des produits biocides réglementés : raticide, insecticide...

Inscriptions

Inscriptions selon le calendrier des sessions et les places disponibles

Modalités : prendre contact avec le CFPPA et remplir le bulletin d'inscription (à renvoyer au plus tard un mois avant le début de session)

Financement

Financements possibles :

- > Financement personnel
- > Compte Personnel de Formation
- > Financement de Pôle Emploi
VIVEA, OCAPIAT ou tout autre OPCO

Prochaines sessions

Responsable de formation
Marie-Ange BUNOUT
Secrétariat pédagogique
Isabelle DELAGUETTE

02.33.28.71.59
cfppa.sees@educagri.fr
www.campusterreetavenir.fr

